

INTERREG – ESPACE ALPIN 2021 - 2027

Interreg



Co-funded by
the European Union

Alpine Space

MARS 2025

*« Les montagnes façonnent notre région, les idées
façonnent notre avenir »*

Ce programme européen finance des projets de coopération à l'échelle des Alpes. Il fournit un cadre pour mettre en relation les acteurs de divers secteurs et niveaux politiques dans sept pays alpins. Les principaux acteurs du monde universitaire et des secteurs administratif, commercial et de l'innovation ainsi que les décideurs politiques travaillent main dans la main en vue de répondre à des enjeux communs et de développer des solutions communes pour l'espace alpin. Via le partage d'expériences et d'expertise, ils visent à améliorer la qualité de vie des citoyens de l'arc alpin.



Le taux d'intervention de l'UE du programme est de 75%.



UNION EUROPÉENNE

Budget total

107 millions €

142,7 millions €

LES THEMATIQUES D'INTERVENTION



**1- INNOVATION ET
RECHERCHE**

- Investissements et activités de R&D
- Usages et services numériques

23,1 M€ 22%



2- ENVIRONNEMENT

- Adaptation au changement climatique et prévention des risques
- Préservation de la biodiversité et lutte contre la pollution (sols, air, eaux)
- Efficacité énergétique
- Economie circulaire

72,4 M€ 68%



6- GOUVERNANCE

- Capacités institutionnelles (Stratégies macro-régionales)

11,5 M€ 11%

Total UE * 107 M€

* Le total UE intègre 8% d'assistance technique finançant la mise en œuvre du programme.



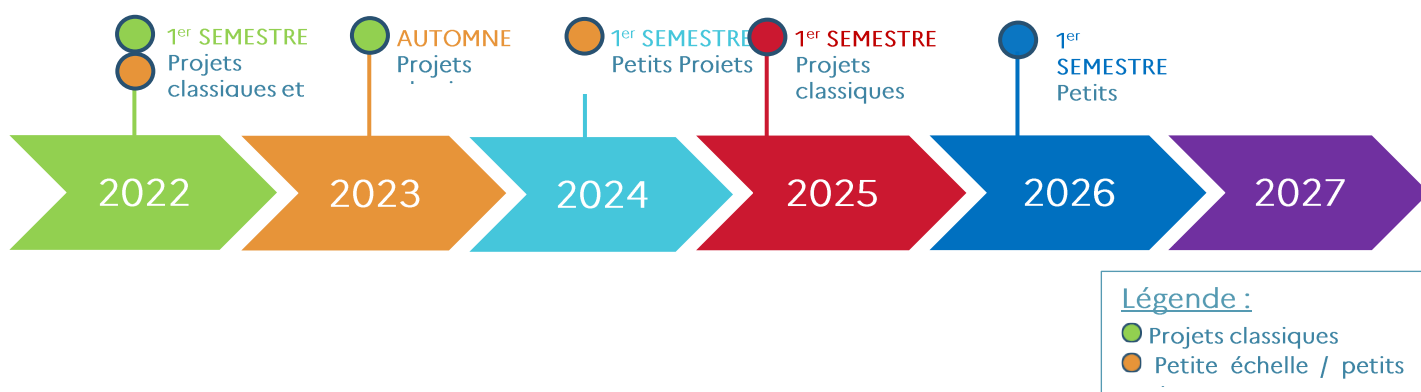
ESPACE ALPIN – COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme fonctionne par appels à projets. Le programme cofinance des projets à petite échelle (small scale projects) et des projets classiques.

- **Les projets classiques** : Les projets classiques ont une durée comprise entre 24 et 36 mois, disposent d'un budget entre 1 et 3 M€ et doivent impliquer entre 7 et 12 partenaires de quatre pays différents de la zone du programme. Les appels à projets classiques sont ouverts pendant environ deux mois. La procédure de dépôt des candidatures des projets s'effectue en deux temps (manifestation d'intérêt suivie d'une candidature complète pour ceux sélectionnés après la première phase).
- **Les projets à petite échelle** : Les candidatures de projets à petite échelle peuvent être soumises de façon continue et la sélection a lieu deux fois par an. Ces projets d'une durée entre 2 et 18 mois doivent impliquer de 3 à 6 partenaires de trois pays différents de la zone de programme. Leur budget est compris entre 250 000 et 750 000 €. Cette typologie de projets est en cours de redéfinition.

Le Land de Salzbourg en Autriche est Autorité de Gestion du Programme. Il est responsable de sa mise en œuvre et s'appuie sur un Secrétariat Conjoint, basé à Salzbourg, qui assure l'instruction et le suivi des dossiers, et des Points de Contacts Nationaux qui fournissent informations et appuis aux bénéficiaires. En France, le point de contact est basé à Lyon, à la Direction des Relations Internationales de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Autorité Nationale du Programme.

CALENDRIER DES APPELS A PROJETS



Le 2^{ème} appel ouvert uniquement aux projets classiques a été clôturé le 13 octobre 2023 et celui pour les petits projets le 27 juin 2024

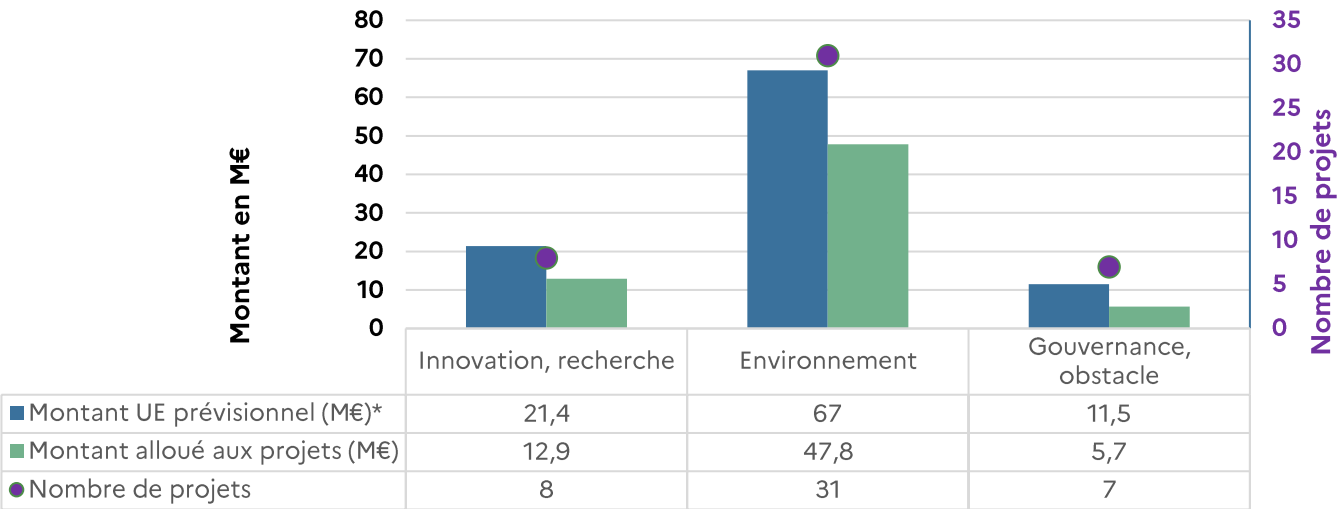
Le 3^{ème} appel à projet petite échelle a permis la sélection au mois de novembre 2024 de 6 projets.

Le 3^{ème} appel à projet classique s'ouvrira à la mi-mai 2025.

Pour plus d'informations sur les appels à projets Espace Alpin ou sur comment candidater [cliquez ici](#)

ESPACE ALPIN – POINT DE SITUATION

Le programme Espace Alpin a alloué 67 % du montant UE prévisionnel au bénéfice de 46 projets.



*hors AT

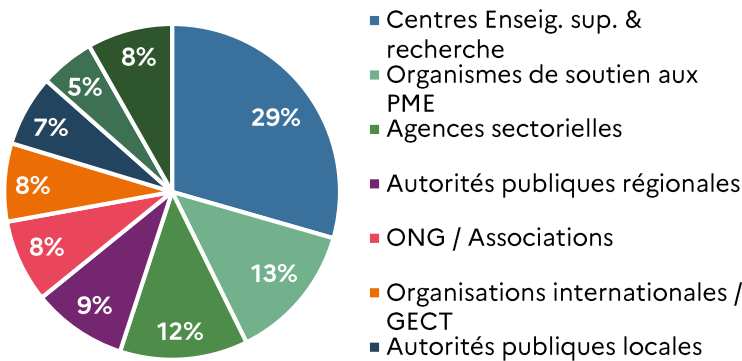
L'appel à projets « classique » et « petite échelle » de 2022 a permis de sélectionner 20 projets pour une enveloppe de 29,83 M€. Le 2^{ème} appel à projet « classique » lancé en 2023 a permis de sélectionner 18 projets pour une enveloppe de 33M€

Un 3^{ème} appel « petite échelle » s'en est suivi et a permis la programmation de 6 projets pour un budget de 2.7M€.

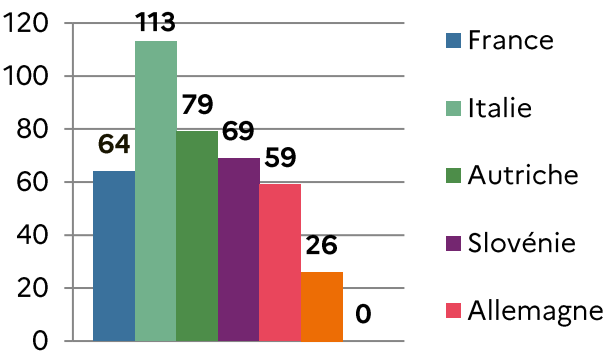
Pour plus d'informations sur les opérations programmées cliquez [ici](#).

QUI SONT LES BENEFICIAIRES ?

TYPOLOGIE DES BENEFICIAIRES



ORIGINE DES PARTENAIRES



On retrouve dans la catégorie « autres » des autorités publiques nationales, des établissements publics, des centres d'enseignement scolaire et de formation, et des entreprises.

INFORMATIONS ET CONTACTS

Site du programme Espace ALPIN [cliquez ici](#)

Contacts France : lucie.greffier@auvergnernhonealpes.fr et Sara.POUPART@auvergnernhonealpes.fr

PROJET EMBLEMATIQUE DE L'ESPACE ALPIN

ALPSATELLITES

Réinventer le travail à distance en montagne



Chef de file :

Université de la Vallée d'Aoste (IT)

Budget total : 674 701 €

Subvention FEDER : 506 025€

Durée : de septembre 2022 à février 2024

Partenariat :

- Unité des Communes Valdôtaines Evançon (CME)(IT)
- Association Culturelle Sociale et Sportive du Queyras (ACSSQ)(FR)
- Aix-Marseille Université (AMU) (FR)
- Université des Sciences Appliquées du Vorarlberg (FHV) (AT)
- Municipalité de Doren (AT)

Objectif Stratégique/Politique : Priorité 3 : une région écologique grâce à l'innovation et la transformation numérique

Objectif Spécifique : 3.2 : Récolter les fruits de la transformation numérique pour les citoyens, les entreprises, les instituts de recherche et les autorités publiques

Le Projet en quelques mots (résumé synthétique)

Face à l'essor du télétravail et du co-working, le projet **AlpSatellites** explore les opportunités et les défis liés à l'installation de résidents et de nomades numériques dans les territoires de montagne. Son objectif principal est de **faciliter l'accueil de ces travailleurs tout en dynamisant les zones rurales alpines**.

AlpSatellites s'est appuyé sur des études et des démarches de co-construction avec les acteurs locaux dans trois territoires : - PETR du Briançonnais (France)

- Evançon (Val d'Aoste, Italie)
- Doren (Vorarlberg, Autriche)

Le Projet en détail (principales activités et réalisations)

- Consulter, partager et impliquer les communautés locales (entretiens, réunions par bassin d'activité, questionnaires)
- Analyser le niveau de faisabilité du travail à distance dans ces territoires
- Co-concevoir en local et transnational les solutions de travail à distance
- Éclairer les décideurs politiques : faisabilité, conditions de duplication, bénéfices attendus. Des rapports intermédiaires, un rapport final et des réunions de bilan ont été réalisés.

Les solutions apportées ou à venir/les principaux résultats escomptés

Pour favoriser l'installation des travailleurs à distance, les partenaires français (**Aix-Marseille Université et l'ACSS du Queyras**), en collaboration avec les communautés de communes concernées ont proposé :

- La promotion des politiques d'accès aux logements, aux services publics et aux infrastructures de transport dans les zones reculées.
- D'investir dans l'infrastructure technologique pour améliorer la connectivité internet et l'inclusion numérique
- D'impliquer la communauté locale pour intégrer les télétravailleurs
- D'encourager les entreprises à soutenir le travail à distance (Gestion Ressources Humaines flexible)

Personne contact :

Gilles Guieu, Aix-Marseille Université, gilles.guieu@univ-amu.fr
Pascale Tonda, ACSSQ, pascale.acssq@queyras.org

Site internet / Réseaux sociaux :

Pour en savoir plus sur [AlpSatellites - Alpine Space Programme](#)